

Métrologie Ambiances chimiques



L'évaluation de l'exposition des salariés aux produits chimiques peut être réalisée par prélèvement atmosphérique des polluants (solvants, poussières...) dans la zone de travail.

Objectifs : Mesurer la concentration atmosphérique d'un produit dans le cadre de l'évaluation du risque chimique, hors contexte du contrôle réglementaire de respect des VLEP.

Etapes de l'intervention:

- Pré-visite des postes de travail pour établir une stratégie de mesurage
- Equipement des salariés concernés de pompes de prélèvement
- Observation de poste pendant les mesures

Durée : selon le plan d'échantillonnage élaboré

Contenu:

- Identification des polluants à prélever et élaboration du plan d'échantillonnage
- Prélèvement et envoi au laboratoire d'analyses
- Interprétation des résultats par rapport à la réglementation
- Recommandations d'actions

Documents remis:

- Compte-rendu de mesures



Intervenant :

- Ingénieur Prévention Chimiste

Compris dans
votre cotisation
annuelle

Seules les analyses en laboratoire
sont à la charge de l'entreprise

COMITE DE SANTE AU TRAVAIL

305 rue Pierre et Marie Curie BELLIGNAT

01117 OYONNAX CEDEX

Téléphone : 04 74 77 89 21 / Télécopie : 04 74 77 38 28

E-mail : contact@sante-travail-oyonnax.com Site : www.sante-travail-oyonnax.fr